



**PRÉFET
DE LOIR-ET-CHER**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

INSTALLATIONS CLASSÉES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

AVIS DE CONSULTATION DU PUBLIC

Par arrêté préfectoral du 15 mai 2025, une consultation du public est organisée concernant la demande d'enregistrement formulée par la société VITRO SERVICE FRANCE en vue de construire et d'exploiter un entrepôt de stockage de vitrages automobiles à Saint-Amand-Longpré.

Le dossier sera déposé en mairie de Saint-Amand-Longpré où le public pourra en prendre connaissance aux jours et heures d'ouverture des bureaux et formuler ses observations sur un registre ouvert à cet effet :

du mardi 10 juin au vendredi 11 juillet 2025 inclus

Les intéressés pourront y consigner directement leurs observations ou les adresser par courrier au préfet de Loir-et-Cher – bureau de l'environnement – 1, place de la République - B.P. 80101 - 41001 Blois cedex.

Ils pourront également les communiquer par voie électronique à l'adresse suivante : pref-icpe@loir-et-cher.gouv.fr en précisant en objet « consultation VITRO SERVICE FRANCE à Saint-Amand-Longpré ».

Pendant toute la durée de la consultation, le dossier dans sa version numérique, sera consultable sur le site internet des services de l'État en Loir-et-cher à l'adresse suivante : <https://www.loir-et-cher.gouv.fr/Publications/Publications-legales/Participation-du-public/Consultations-2025>

La décision préfectorale susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure est un arrêté de refus ou d'enregistrement assorti de prescriptions.